

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 43-455-1934 Libération conditionnelle.

n° 43-455-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 octobre 1934

Numéro JO

n° 455 du 31/10/1934

Date du numéro

31 octobre 1934

TEXTE INTÉGRAL

la bénéfice de la libération conditionnelle est accordé à la nommée Neumah bint Djaber, condamnée à deux ans de prison par jugement du tribunal de 2e degré de Djibouti.